

# *l'encoche*

revue d'information  
de la commune de Montana



Décembre 2012 - N° 16

*Le quartier des Vignettes,  
témoin de l'évolution du  
centre de Montana*



# Les Vignettes

## **L**e quartier des Vignettes, témoin de l'évolution du centre de Montana



Armand Bestenheider  
Conseiller communal,  
responsable de l'édilité Station



Claude-Gérard Lamon  
Président de la municipalité,  
responsable de l'aménagement  
du territoire et de l'urbanisme  
jusqu'à fin 2012

Situé au cœur de Montana, à l'angle des rues Louis-Antille et Théodore Stephani, le quartier des Vignettes a été le témoin de toute l'évolution de Montana depuis le début du siècle dernier. De profondes transformations vont lui donner un nouveau visage. C'est l'occasion de remonter le temps avant de nous plonger dans le futur.

### **1. Le quartier, ses premières fonctionnalités et son évolution**

Nous sommes au début de l'année 1920. Montana est relié à la plaine par le funiculaire SMV (Sierre-Montana-Vermala) depuis 1911. Cela fait déjà vingt-deux ans que Louis Antille a ouvert l'hôtel du *Parc*.

Après avoir dirigé le sanatorium *Beauregard* (actuelle Clinique Bernoise d'altitude), le docteur Théodore Stephani est propriétaire et médecin-chef de son établissement *Le Stephani* (connu plus tard sous le nom de *Belgica*, puis d'hôtel *Valaisia*). Il est situé au nord du quartier des Vignettes.

Lauteure Katherine Mansfield va bientôt séjourner à Montana, pour tenter de rétablir sa santé. Elle logera non loin de là, dans le chalet *Les Sapins*, à côté de la pension *Helvetia* (actuellement hôtel *Helvetia Intergolf*).

Montana est en passe de devenir une *station climatique d'altitude* très appréciée des touristes.

A partir des années 1920, le quartier prend peu à peu son caractère. Il est intégré au *Plan d'aménagement et des constructions des terrains de la Maraiche et de l'ancien étang d'Y Coor*, adopté par le Conseil communal de Montana le 2 avril 1925.

# Le quartier des Vignettes, témoin de l'évolution du centre de Montana



Le quartier vu depuis Y'Coor vers 1920. On distingue l'établissement de cure du Dr Stephani, construit en 1900.

Léon Rey habite le quartier avec sa famille. Il possède une écurie pour ses chevaux, ses vaches et ses animaux domestiques. Il conduit les touristes, effectue des transports, gère le SESA (service de livraison à domicile), ramasse les lavures pour nourrir ses cochons, ouvre les routes et chemins en hiver en passant le rouleau tiré par ses chevaux.



Extrait du plan de situation et du plan d'aménagement et de constructions adopté par le Conseil communal de Montana le 2 avril 1925, sous la présidence de M. Pierre-Joseph Bonvin. M. le conseiller Fabien Rey est secrétaire du Conseil.

En 1927, il construit une annexe à son bâtiment et l'aménage pour en faire le café des Vignettes, établissement qui donnera son nom au quartier.

Jacques Rombaldi occupe la menuiserie. La famille loge à l'étage. Son fils Bouby, né le 31.12.1925, se souvient avec plaisir de ses années de jeunesse. En hiver, il lugeait sur la petite colline du site d'Y Coor avec ses sœurs.

# Le quartier des Vignettes, témoin de l'évolution du centre de Montana



Extrait du plan : on y distingue les emplacements du bâtiment Léon Rey et les écuries ainsi que l'annexe où se trouvera le café des Vignettes. On peut situer la menuiserie Rombaldi, la boucherie Félix Bagnoud, et l'église à construire.



Extrait d'une photo prise par Walter Mittelholzer en 1928. Audessous de l'établissement de cure du Dr Stephani, on reconnaît le café des Vignettes, les bâtiments de la famille Rey et la menuiserie Rombaldi. A l'est, le bâtiment les Violettes dans lequel se situe le salon de coiffure Roméo et la boucherie Bagnoud.

L'église catholique est érigée en 1928. Jules Bonvin construit le Garage Moderne en 1929 alors que les voitures étaient encore rares et que seuls quelques chemins reliaient Crans-Montana à la plaine.

En hiver comme en été, les enfants profitent de la petite colline qui se trouvait à l'emplacement actuel de la patinoire d'Y Coor. Sur la photo estivale, on aperçoit le bâtiment du Garage Moderne, construit en 1929 par Jules Bonvin.

Le quartier se développe mais les équipements publics sont encore sommaires. Dans son recueil *Montana 1910-86*, Michel Lehner écrit : *En 1930, les soucis s'accroissent pour assurer l'alimentation en eau potable de la station qui s'agrandit rapidement. Les sources à faible débit et le réservoir des Vignettes, d'une contenance d'à peine 50 m<sup>3</sup> occasionnent de nombreuses pannes d'eau.*



Hiver comme été, la petite colline à l'emplacement actuel de la patinoire d'Y Coor, sur laquelle Bouby Rombaldi, enfant, pratique la luge. Sur la photo estivale, on aperçoit le bâtiment du Garage Moderne, construit en 1929 par Jules Bonvin.

# Le quartier des Vignettes, témoin de l'évolution du centre de Montana

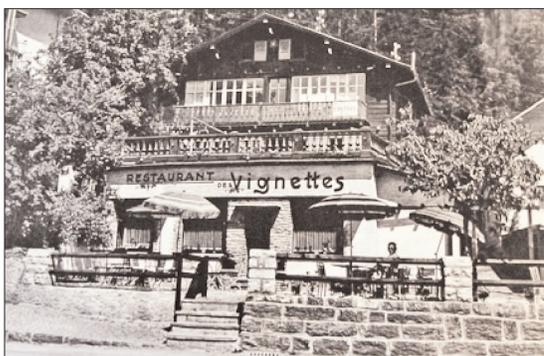


Sur cette photo du centre de Montana dans les années 50, on aperçoit notamment l'église rénovée et le bâtiment Le Rothorn, dans lequel a été déplacé le café du Centre.

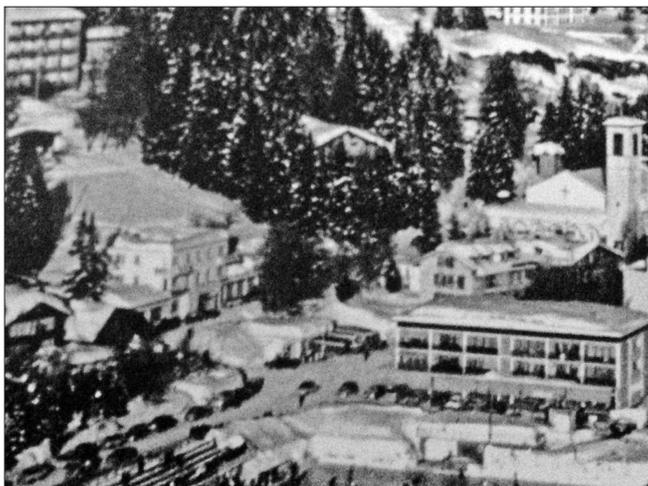
Au fil des années, le quartier évolue. L'église de Montana est entièrement transformée en 1952.

Bien évidemment, ce ne sont plus des chevaux qui promènent les touristes dans les hôtels, mais de rutilants taxis.

Les automobilistes font le plein d'essence à la station-service des Vignettes (sur le site du parking actuel). Les bâtiments du *Garage Moderne*, au nord de la route des Arolles, abritent les ateliers de réparation pour automobiles.



Symbole de tout un quartier dont la vocation est définitivement urbaine, le café des Vignettes reste le témoin privilégié d'une époque.



Au centre de la photo, l'on distingue la station-service du Garage Moderne, devant laquelle se trouve l'arrêt de bus SMC.

## 2. Le plan de quartier

De nouvelles impulsions sont bientôt nécessaires. Dans les années 1990 considérant l'importance toujours plus significative du quartier, la Municipalité de Montana décide de délimiter le secteur des Vignettes par un périmètre de plan de quartier obligatoire.

L'objectif du plan de quartier est de régler dans le détail la construction, l'équipement, l'aménagement et l'infrastructure des parcelles

incluses dans le périmètre. Il constitue un plan de restructuration, ayant notamment pour but le remodelage des voies de circulation, la création de places de parc couvertes à proximité du centre de la station, l'aménagement d'une place publique et la construction d'immeubles publics et privés.



Le Garage Moderne en 2011. Un des exemples du style *Bauhaus*: toiture plate sans avant-toit, fenêtres sans volet, balcons avec tubulures en acier. Il a été démoli en automne 2012 en vue de la réalisation du nouveau plan de quartier (voir ci-après).

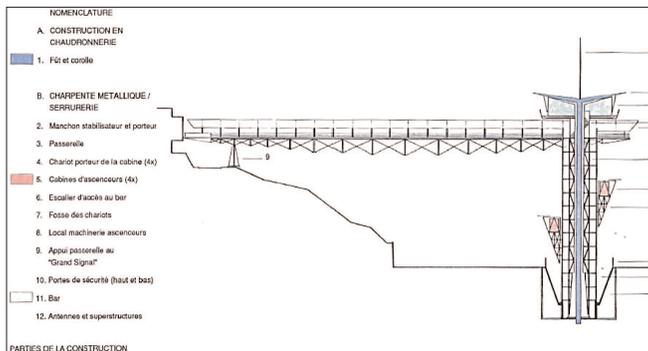
### 2.1. Le projet initial du plan de quartier

En vue de récolter un maximum d'idées novatrices et originales, le plan de quartier fait l'objet d'un concours d'architecture, remporté par le bureau Michel Zufferey à Sierre en date du 08.11.1985. Il faut attendre le 20.06.1990 pour que ce plan de quartier soit mis à l'enquête. L'assemblée primaire l'accepte le 28.06.1993.

# Le quartier des Vignettes, témoin de l'évolution du centre de Montana



Le projet initial de plan de quartier : Le plan d'implantation des espaces bâtis. Il est déjà question d'implanter des locaux pour des services touristiques et publics.



Le projet initial de plan de quartier : vue en coupe des ascenseurs panoramiques et de la passerelle aérienne reliant le quartier des Vignettes à la gare de départ de la télécabine du Grand-Signal.

Le Conseil d'Etat homologue le nouveau plan d'affectation des zones de la commune de Montana le 21.09.1994 et le plan de quartier des Vignettes le 24.01.1996.

Entretemps, soit le 13.01.1995, la Municipalité procède à la mise à l'enquête publique du projet de liaison piétonne Vignettes - Gare du Grand Signal.

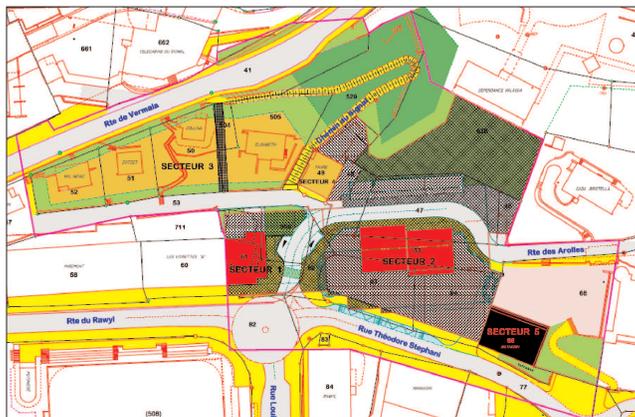
Doté d'un ascenseur panoramique et d'une passerelle aérienne, le projet est spectaculaire, mais il peine à rencontrer l'assentiment de toutes les personnes concernées, ce qui amène le conseil communal à abandonner le projet. Plus de 10 ans se seront écoulés depuis le lancement du concours d'aménagement.

## 2.2. Le nouveau plan de quartier

En 1998, après un temps de réflexion, le conseil municipal remet l'ouvrage sur le métier en fixant les objectifs suivants :

- valoriser le site des Vignettes et la place du Rawyl
- ramener les bureaux communaux au centre de la station
- construire un parking public souterrain
- réorganiser la circulation au départ de la route des Arolles
- terminer l'aménagement de la rue Théodore Stephani.

# Le quartier des Vignettes, témoin de l'évolution du centre de Montana



Le nouveau plan de quartier des Vignettes homologué le 28.11.2007.

Le nouveau projet a pour but de réaliser une nouvelle place publique au centre de Montana tout en mettant en valeur le parvis de l'église. Le parking souterrain allègera notablement le trafic et permettra également la réalisation de nouveaux espaces pour piétons sur la route du Rawyl, en réaffectant les espaces actuellement occupés par les places de parc. De nouvelles surfaces résidentielles et commerciales seront réalisées.

D'entente avec les propriétaires concernés, le projet prévoit de créer au nord des immeubles Miremont/Vignettes une zone réservée aux commerces, à l'artisanat et à l'habitation.



Vue partielle du quartier depuis le sud (2010).

Le 26.09.2004, l'assemblée primaire approuve le nouveau projet, qui est homologué par le Conseil d'Etat le 28.11.2007. Le dernier recours est rejeté par le Tribunal Fédéral le 25.02.2009, ce qui permet l'entrée en force du plan de quartier et rend constructibles les parcelles concernées, selon les dispositions du plan et le règlement du plan de quartier.



La maquette du nouveau plan de quartier vue depuis le sud.

A ce stade, les propriétaires ont donc la possibilité de passer à la réalisation proprement dite.



Vue du quartier depuis l'ouest (rue du Rawyl - 2013).



La maquette du nouveau plan de quartier vue depuis l'ouest.



L'église et ses façades blanches. Une intégration particulièrement réussie en hiver.

## 2.3. Les aspects spécifiques d'un plan de quartier en 2012

Dans le cadre légal et réglementaire actuel, et par rapport à un emplacement hors plan de quartier, les avantages pour les propriétaires de parcelles à construire sont les suivants :

- le principe des quotas doit être respecté, avec calcul de la taxe de remplacement du RQC si les résidences secondaires dépassent le 30 % des surfaces (SBPU); les constructions de résidences secondaires ne sont pas soumises en contingentement;
- sous réserve de confirmation définitive, les dispositions découlant de l'acceptation de l'initiative dite *Weber*, qui ne permettent plus la construction de résidences secondaires dans les communes où celles-ci dépassent le 20 % des logements, ne s'appliquent pas aux plans de quartier homologués avant le 11.03.2012;
- des oppositions en matière de demande d'autorisation de construire ne peuvent plus être déposées sur des éléments qui ont été approuvés dans le cadre du plan de quartier.



Les immeubles Steffany A et B avec la place publique et, en arrière-plan, l'église catholique (photo-montage atelier Composite).

### 3. La réalisation du plan de quartier

La modification de la route des Arolles a été autorisée par le Conseil d'Etat le 22.08.2012, tandis que la réalisation du parking *Steffany*, ainsi que de l'espace commercial et des bâtiments à vocation résidentielle et administrative (Promotion *Steffany A et B*), ont

obtenu l'autorisation de bâtir de la part de la Commission Cantonale des Constructions en date du 23.08.2012.

Le démarrage de ces travaux permettra de débiter la construction de l'immeuble *Vignettes B* qui a également été autorisée, ainsi que le réaménagement d'Y Coor (parking pour les clients du Casino de Crans-Montana, nouvelle surface de glace extérieure, halle de curling, vestiaires et locaux techniques ainsi qu'un café).

La réalisation de ce projet permettra à la Municipalité de Montana d'installer ses guichets et son administration au cœur de la station. Les espaces disponibles au rez et les locaux situés au niveau de la rue Théodore Stephani pourront accueillir d'autres services de proximité pour les hôtes et les résidents de Crans-Montana.

Sur la partie nord du plan de quartier, une autorisation de construire a également été délivrée pour la résidence *Snow Valley*, comprenant trois appartements.



La rue du Rawyl, vue depuis l'escalier donnant accès au parvis de l'église catholique (photo-montage atelier Composite). Les locaux de la Municipalité de Montana seront aménagés au rez et au premier étage du bâtiment de droite.

Une liaison publique directe, de type Escalator, entre le quartier des Vignettes et la gare de départ du Grand Signal et le parking du Signal, viendra compléter la liaison piétonne actuelle.

#### **4. Des travaux importants pour réhabiliter le centre en profondeur**

Tant le parking couvert *Steffany* que les réalisations *Steffany A et B*, la résidence *Vignettes B* et le projet *Snow Valley* pourraient être entreprises de manière concertée et dans une même foulée.

Il va sans dire que les travaux ne pourront se faire sans quelques nuisances. Mais cette situation présentera l'avantage de raccourcir la période de réhabilitation du quartier des Vignettes.

Une fois les réalisations terminées, le quartier et les espaces avoisinants prendront une toute nouvelle allure qui devrait donner à Crans-Montana de belles impulsions en vue de poursuivre son développement vers un espace urbain accueillant et de grande qualité.

Les responsables des réalisations projetées ainsi que l'administration communale de Montana feront tout leur possible pour atténuer les nuisances et assurer la meilleure des transitions vers la métamorphose du secteur.



Le café des Vignettes actuel sera démolé et fera place à un nouveau café-restaurant intégré à l'immeuble *Vignettes B*.

## 5. La reconnaissance des pionniers

M. Louis Antille et M. le docteur Théodore Stephani, qui ont donné leur nom aux rues avoisinantes, se sentiraient-ils à l'aise avec les réalisations qui vont voir le jour ?

Gageons que ce soit le cas pour ces véritables pionniers, tout autant que pour des personnes célèbres dont Katherine Mansfield, qui ont connu le quartier des Vignettes à ses origines.

Armand Bestenheider  
conseiller communal,  
responsable de l'édilité Station

Claude-Gérard Lamon  
président de la municipalité,  
responsable de l'aménagement  
du territoire et de l'urbanisme  
jusqu'à fin 2012

---

### Sources et photos :

- Marcel Rey.
- Michel Lehner, *Montana 1910-86*.
- Pascal Thurre, *Crans-Montana un autre regard*.
- Sylvie Doriot Galofaro, *Un siècle de tourisme à Crans-Montana*.
- Bouby Rombaldi, Paul Gsponer, Alfred Clivaz, Johnny Gletting, Jean-Paul Sprenger.
- Archives communales de Montana.